

Protocole d'identification des plantes aquatiques sur le réseau VNF

Etape 1 Je prélève un échantillon des plantes présentes



A l'aide d'un râteau, prélever 2 ou 3 tiges de la plante.

Les rincer à l'eau claire.

Etape 2 Je prends des photos



Le verso de cette fiche réflexe montre les prises de vue utiles pour l'identification de l'espèce.

Etape 3 Je localise le site



Noter l'itinéraire, le versant, le bief, les coordonnées GPS et/ou les PK

Etape 4 J'envoie les photos et la localisation



- A mon correspondant en UTI ou au référent environnement de la direction territoriale en précisant la date de l'observation :
Nom de mon référent : XXXXX
Tel : XXXXX
Mail : XXXXX
- en mettant en copie mon responsable d'UTI

Etape 5 Je reçois une réponse



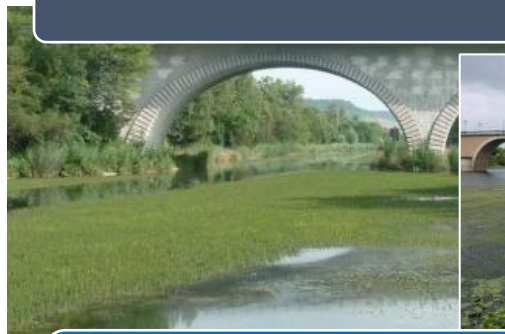
- Suite à l'analyse des photos, mon responsable m'informe de l'identification de l'espèce et des actions à mener.
- En parallèle, l'information est capitalisée dans la base de données nationale

Quelles photos pour faciliter l'identification ?

(appareil photo, smartphone, tablette...)

- Disposer la plante en écartant les feuilles au maximum, si possible sur un fond blanc (capot de voiture, papier...) ou dans sa main.
- Prendre au moins 4 ou 5 photos de la façon suivante :

DEPUIS LA BERGE



La voie d'eau (montrer la colonisation de la zone)



La plante en place



HORS DE L'EAU



La plante en entier



Un zoom sur la tige



Un zoom sur les
feuilles



Un zoom sur les fleurs
(si présentes)

